



Proposition de rectification

Par **Philou303**, le **03/12/2012 à 19:08**

Bonjour, qu'elle est la différence entre une proposition de rectification et une notification de redressement, merci pour vos réponses

Par **Adonis**, le **03/12/2012 à 22:56**

Bonsoir,

C'est la même chose.

L'expression "proposition de rectification" a remplacé le terme "notification de redressement" le 1 juin 2004.

Cordialement

Adonis